

U CUNSIGLIU

Cità di  
PORTIVECHJU



Ville de  
PORTO-VECCHIO

PÀ L'AVVENA

PARTICIPEZ AU

# U CUNSIGLIU PÀ L'AVVENA

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



DE 15 À 25 ANS





« La création de ce **Cunsigliu Pà l'Avvena** va permettre de placer notre jeunesse au cœur même de l'action citoyenne à Portivechju.

A l'ensemble des jeunes de notre ville et alentour, il est important de faire entendre votre voix, de construire ensemble la ville que vous voulez.

**Cette nouvelle chambre consultative** va vous permettre de vous rassembler vers un objectif commun, l'innovation, le travail et l'intérêt général de Portivechju !

**PETRU ANTONE VESPERINI**

**Conseiller municipal en charge de la gouvernance et de la démocratie participative**



## **Le conseil municipal de Portivechju souhaite mettre en œuvre la création d'un conseil municipal des jeunes – U CUNSIGLIU PÀ L'AVVENA.**

Cette institution de niveau communal comportera 32 membres âgés de 15 à 25 ans. Elle permettra à la jeunesse, considérée ici comme une ressource, d'agir aux côtés des élus.

Cette assemblée sera composée de deux collèges :

- Un collège de 10 collégiens et lycéens (15-18 ans)
- Un collège de 22 « étudiants et jeunes actifs » (18-25 ans)

**Ils seront désignés par un jury sur candidatures spontanées.**

**Tous les jeunes de 15 à 25 ans résidant à Portivechju ainsi que tous les étudiants du lycée Jean-Paul de Rocca Serra, peuvent candidater dans les deux collèges pour devenir conseiller du conseil municipal des jeunes de Porto-Vecchio.**

## POURQUOI CANDIDATER ?

- Pour participer à la construction du débat démocratique, à l'exposé des problèmes et à la recherche collective de solutions concrètes
- Pour enrichir son expérience personnelle
- Pour contribuer au pluralisme des opinions et des propositions
- Pour mettre en lumière des problématiques que l'on estime importantes mais pas suffisamment évoquées dans le cadre institutionnel.



## QUEL SERA LE RÔLE DES CONSEILLERS ?

Prendre position, faire valoir leur avis, apporter un éclairage supplémentaire aux élus de la ville de Portivechju sur les principaux dossiers relevant de ses compétences.



## QUELLES SERONT LES MODALITÉS DE RÉUNION ?

Le conseil municipal des jeunes de Portivechju est désigné pour une durée de trois ans à compter de sa date d'installation  
Il se réunira en moyenne 4 fois par an en session ordinaire, durant une journée maximum.



## LES CONSEILLERS SERONT-ILS RÉMUNÉRÉS ?

Non, les fonctions sont exercées à titre gratuit. Les frais de déplacement et de repas du midi seront remboursés, sur justificatif, sur la même base que les agents de la Ville de Portivechju.

## COMMENT CANDIDATER ?

- Envoyez votre dossier de candidature jusqu'au 12 octobre 2020 inclus, en courrier recommandé avec accusé de réception à :

Monsieur le Maire –  
Hôtel de Ville –  
BP A 129 - 20537 PORTO-VECCHIO cedex.

Votre dossier devra être composé des éléments suivants :

- o La fiche de renseignements à télécharger sur le site de la ville : [www.porto-vecchio.fr](http://www.porto-vecchio.fr), dûment complétée et signée,
- o Une lettre expliquant vos motivations et proposant un thème sur lequel pourrait travailler le futur conseil municipal des jeunes de Portivechju,
- o Un CV expliquant votre parcours et votre engagement associatif culturel, social et sportif,
  - o Une photocopie de votre pièce d'identité,
  - o Tous les documents justifiant de votre expérience ou de votre engagement culturel, sportif, social...
- o Tout document que vous jugerez utile pour étayer et motiver votre candidature.

Un jury, constitué de 7 conseillers municipaux, sera ensuite chargé de sélectionner les candidats au conseil municipal des jeunes de Porto-Vecchio.

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à :  
[petru.vesperini@porto-vecchio.fr](mailto:petru.vesperini@porto-vecchio.fr)

